

Appel à candidatures

Prix Fritz Stoltz 2026

de la Société Suisse de Sciences des Religions

Dans le but d'encourager la relève académique, la Société Suisse de Sciences des Religions (SSSR) décerne chaque année un prix destiné à distinguer des travaux universitaires d'excellence, soutenus dans une université suisse dans le domaine de l'histoire ou des sciences des religions.

En 2026, ce prix récompensera jusqu'à deux thèses de doctorat, soutenues entre janvier 2024 et décembre 2025, et sera doté de 2 000 CHF.

Conditions de participation

Le mémoire soumis doit avoir obtenu la meilleure ou la deuxième meilleure note dans le cadre de la procédure de qualification académique.

S'il a été déposé et examiné dans une voie d'études autre que l'histoire ou les sciences des religions, le dossier de candidature devra être accompagné d'une appréciation ou d'une recommandation émanant d'un·e professeur·e qualifié·e dans le domaine de l'histoire ou des sciences des religions.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comporter les documents suivants:

- une lettre de motivation explicative (en version électronique, PDF)
- une version électronique de la thèse (PDF, via un partage de fichiers, p. ex. Switchdrive)
- un résumé du travail (2-3 pages, en version électronique, PDF)
- le curriculum vitae de la candidate ou du candidat (en version électronique, PDF)
- les rapports d'évaluation ayant servi à la procédure de qualification académique (en version électronique, PDF)

Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures peuvent être déposés par courrier électronique jusqu'au 15 février 2026 auprès du secrétariat de la SSSR–SGR: info@sgr-sssr.ch

Évaluation et remise du prix

Les dossiers et travaux seront évalués par un jury scientifique indépendant, mandaté par le comité de la Société Suisse de Sciences des Religions. Tout recours juridique est exclu.

Le prix sera remis lors de la conférence annuelle de la SSSR, intitulée "Religion, Pouvoir, Savoir", qui se tiendra les 23 et 24 octobre 2026 à Fribourg.